



Placement d'un enfant par les services sociaux

Par **joel**, le **23/09/2010** à **15:47**

Bonjour,
ma fille vient d'accoucher mais les services sociaux ont pris l'enfant à la maternité les raisons invoquées sont les suivantes appartement trop petit difficultés pour les parents de s'occuper correctement de leur enfant ma question est la suivante : est-ce que les services sociaux ont le droit d'intervenir ainsi

Par **mimi493**, le **23/09/2010** à **16:44**

Prenez un avocat, c'est la seule façon de se défendre contre ces gens-là.